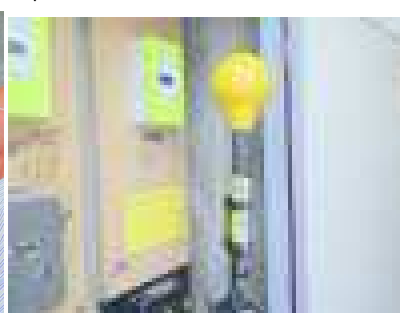


Leur but ? Expliquer comment fonctionne le compteur Linky

Frédéric Huclin, chef de service régional d'Aix-Marseille pour l'agence nationale des fréquences, le maire de Gap, Roger Didier et Jean-Benoît Agnani, chef du département études sur l'exposition du public.



Un technicien en train d'installer l'appareil de mesure à 20 centimètres du compteur Linky. « C'est la limite pour relever les données », explique-t-il.

« Encore une fois, nous sommes avant-gardistes », sourit le maire de Gap, Roger Didier. Hier, à la salle des mariages de l'hôtel de ville, l'édile avait réuni autour de lui plusieurs spécialistes de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) pour réaliser « une étude précise et indépendante » sur le rayonnement des compteurs Linky chez les particuliers. « Enedis (ex-ERDF) n'était pas au courant que nous réalisions des tests aujourd'hui », reprend Jean-Benoît Agnani, chef du département études sur l'exposition du public.

Loin des limites en vigueur

L'après-midi, l'ingénieur et son équipe se sont rendus chez un particulier pour mesurer le champ d'exposition électromagnétique. « On a situé les appareils de mesure à 20 cm du compteur et on s'est concentré sur les émissions maximum du Linky. L'émission se fait grâce au courant porteur en ligne (CPL) que l'on a déjà dans les prises ADSL, par exemple », explique Jean-Benoît Agnani. Il poursuit : « Sur nos mesures, nous sommes à entre 200 à 600 fois moins que la valeur limite sur le champ magnétique et entre 100 à 350 fois moins la limite maximale sur le champ électrique. » Cela veut dire que les risques n'existent pas ? « Nous ne nous prononçons pas sur les risques sanitaires. Mais ces appareils sont dans la norme », répond le scientifique. À titre de comparaison, le représentant de l'ANFR explique qu'un ancien compteur bleu émet tout autant que le Linky. Une plaque à induction de 1 000 watts émet près de 56 fois plus.

Les mesures réalisées hier à Gap étaient les premières chez les particuliers. « Je suis électricien, explique Joël Reboul. J'ai tout entendu sur le Linky. Mauvais, dangereux... Ces études, c'est rassurant. »

Par Louis ANDRÉ | Publié le 06/10/2016 à 06:03 Vu 2237 fois > Restez alerté au quotidien, abonnez-vous gratuitement à notre alerte info, cliquez-ici

A LIRE AUSSI

- Selon vous, il faut craindre le nouveau compteur Linky
- Avez-vous peur du nouveau compteur Linky ?